

COMMISSIONS DE DISPENSE 2027

CALENDRIER DES COMMISSIONS 2027*

*établi selon le calendrier des campagnes de promotion interne communiqués par les Centres de Gestion franciliens

Date limite de dépôt des dossiers	Date de la commission de dispense du CNFPT
08/01/2027	19/01/2027
05/03/2027	18/03/2027
30/04/2027	13/05/2027
25/06/2027	08/07/2027
10/09/2027	23/09/2027
05/11/2027	18/11/2027

LES MECANISMES DE DISPENSE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES

La loi du 19 février 2007 et le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire (FSO) des fonctionnaires territoriaux prévoient la possibilité de dispenses partielle ou totale des durées de formation.

Ce dispositif permet de faire reconnaître des formations professionnelles suivies par les agents territoriaux en dehors du CNFPT, au titre de la FSO.

RAPPEL DES FORMATIONS STATUTAIRES OBLIGATOIRES CONCERNEES

1. Formations d'intégration
2. Formations de professionnalisation au premier emploi
3. Formations de professionnalisation tout au long de la carrière,
4. Formations de professionnalisation faisant suite à l'affectation sur un poste à responsabilité joindre OBLIGATOIREMENT l'arrêté de NBI Encadrement (cf. décret n°2006-779 du 3 juillet 2006, annexe 1)

Sont prises en compte les formations ou les expériences professionnelles en adéquation avec les responsabilités qui incombent aux agents compte tenu des missions définies par leur statut particulier.

Comment formuler une demande de dispense :

Agentes et agents de catégories C, B et A : déposer le dossier sur la plateforme IEL pour examen avant la date limite de dépôt des dossiers (sauf pour les formations d'intégration).

Lauréats des examens professionnels A+ : contacter directement l'INET fc.inet@cnfpt.fr

NB : Toutes les formations doivent être de niveau A+ et en lien avec les fonctions exercées. Pour la prise de poste à responsabilité, les formations liées au management stratégique de fait sont acceptées.

Votre contact : Service Régional Orientation Evolution Professionnelle – Priscillia DEHOORNE (cheffe de service) – priscillia.dehoorne@cnfpt.fr